

# Un peu d'inspiration ?

Dans cette liste, vous découvrirez quelles organisations ont convaincu le jury lors de la précédente édition de cet appel à projets, avec quel projet, et également quel soutien financier elles ont reçu pour le réaliser !

[Découvrez la liste des lauréats de l' édition 2023](#)

## 3 catégories

- La catégorie « **Starter** » soutient l'émergence de nouvelles activités en économie circulaire.
- La catégorie « **Diversification** » soutient l'émergence de nouvelles activités en économie circulaire au sein d'entreprises existantes.
- La catégorie « **Scale-up** » finance les nouveaux stades de développement de projets circulaires existants et dont la mise à l'échelle sur le plan économique génère un impact propositionnel pour la Région Bruxelloise sur le plan environnemental et socio-économique.

# SUBVENTIONNEMENT E DE VOTRE PROJET



## Catégorie Starter

Entreprises circulaires avec moins  
de 3 ans d'existence

**Votre business modèle est circulaire et :**

- ✓ votre activité économique est innovante
- ✓ vous souhaitez renforcer l'ambition de votre projet dès ou pendant son lancement via le soutien BeCircular

Soutien financier : **15 à 80.000 €**

Accompagnement : **1.900 €**

## Catégorie

Entreprises  
de 3 ans d'e

**Votre busin**

- ✓ votre activi  
preuves ta  
qu'environ
- ✓ vous souh  
et renforç  
le soutien

Soutien fina

Accompagne



Dans le r  
subventio  
pour les e

## Pour qui ?

Toutes les entreprises (starter ou existant de longue date, TPE ou grande entreprise), les indépendants, les asbl, les partenariats d'entreprises, etc. qui développent des activités économiques exercées en Région de Bruxelles-Capitale.

## Pour recevoir quoi ?

Pour toutes les catégories:

- **Un soutien financier** de la Région pouvant aller jusqu'à **80.000 € ou 200.000 €** selon les catégories, avec un majoration de 10% pour les entreprises sociales et démocratiques et une majoration de 10% pour les entreprises sociales et démocratiques ;
- **Un soutien sur demande :**
  - de tous les services de support aux entreprises
  - à la préparation de demandes de permis d'urbanismes et d'environnement
  - des conditions avantageuses pour s'implanter dans les locaux de Greenbizz, l'incubateur pour les projets durables ;
- Une mise à l'honneur de la réussite de votre projet ;
- Un **accompagnement individuel** d'environ 6 heures par des coaches ayant des expertises techniques 'business' (marketing, financement, communication, stratégie et développement commercial, gestion des ressources humaines,...).

## Pour plus d'informations sur l'appel à projets :

Pour consulter le règlement, le formulaire de candidature, les dates clés : voire le **site d'information dédié spécifiquement à l'appel à projets** [« BeCircular – be.brussels »](http://BeCircular-be.brussels).

## Comment participer à cet appel à projets ?

Veillez d'abord vous référer aux conditions administratives et obligations, et au règlement de l'appel à projets qui vous indique toutes les modalités de demande (*via le lien ci-dessus*).

**Cette année, l'appel à projets se déroule en deux tours pour toutes les catégories. Les candidatures au 1er tour peuvent être introduites jusqu'au 26 février 2024 à midi via la plateforme en ligne.**

Pour plus d'informations et pour participer, consultez [www.circulareconomy.brussels](http://www.circulareconomy.brussels)

## Réglementation

- [Articles 92 à 95 de l'Ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle](#)